

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 57 (1995)

Heft: 9

Vorwort: Qui paie fait la loi

Autor: Zweifel, Ueli

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Qui paie fait la loi

L'agriculteur doit être polyvalent. Depuis peu, on lui demande aussi des connaissances approfondies en botanique, car ce qui était à prévoir s'est, selon une étude, vérifié: une prairie extensive n'équivaut pas à une prairie extensive! Selon les propositions de la Ligue suisse pour la protection de la nature, les contributions écologiques doivent être rattachées à d'autres conditions et critères de qualité par l'échelonnement à l'appui de plantes indicatrices. Cela tombe sous le sens qu'un nouvel expert va être chargé du contrôle et que la paperasserie sera un peu plus nuancée encore. Ou comme l'a formulé Walter Meier, directeur de la FAT, lors d'une réunion sur la gestion d'entreprise: «Le danger de surdimensionner les instruments en rapport avec les paiements directs est latent». Cette évolution nourrit la crainte que l'on met sans cesse des conditions plus sévères aux paiements directs. Une tendance qui ne se limite pas, bien sûr, aux herbages et aux terres de labour mais est tout aussi évidente dans l'exploitation du bétail, où, comme l'a relaté il y a peu un agriculteur lucernois, non seulement la juste proportion du calébotis et la surface de repos jouent un rôle pour l'engrangement des porcs, mais où l'on marchande aussi les millimètres de la largeur des fentes. Les exploitants doivent décider s'ils veulent, avec leur entreprise, miser sur l'économie en tenant compte de l'économie ou, à l'inverse, sur l'économie en tenant compte de l'écologie. Faire du surplace peut être fatal à la longue! L'exploitant que nous vous présentons dans notre reportage à la page 16 n'hésite pas à jouer la deuxième carte. Reste que quelqu'un avec du flair et prêt à emprunter de nouvelles voies peut, grâce à des prestations particulières et des connaissances spéciales, trouver dans l'entretien des surfaces naturelles et de leur trame un nouveau champ d'activité, qui sans être lucratif est néanmoins rentable; ceux qui pratiquent le compostage en lisière de champ montrent l'exemple.

«Qui paie fait la loi». Vu sous cet angle, la mise en garde du président central et conseiller national Max Binder (page 8) contre le danger d'étendre les paiements directs de manière unilatérale et parallèlement à une baisse des prix à la production est d'autant plus justifiée.

Ecologie et/ou économie – l'ASETA contribue de toute façon à une diminution et limitation des frais en défendant les intérêts de l'agriculture dans le domaine de la circulation routière et en faisant profiter ses membres de conseils et d'informations techniques et gestionnaires. A ce sujet, la version abrégée du rapport annuel donne de plus amples détails à partir de la page 8. Le rapport annuel intégral peut être commandé auprès du Secrétariat central à Riniken.

Ueli Zweifel

Sommaire

Editorial	1
TA-spécial	
– Interview avec le président de la section Lucerne	2
Nouvelles des sections	
– VD: cours pour permis G	4
ASETA	
Voyage des lecteurs:	
– AGRITECHNICA	6
Rapport annuel 1994	
– Bon pied, bon œil pour l'avenir	8
Nouvelles des firmes	
– Haruwyl: décès de Hans-Rudolf Wyss	13
Marché des machines	
– Dutzi: perfectionnement pour les semis directs	14
Technique des champs	
– Ensilage: avantages des silos-tours	16
Technique des tracteurs	
– Tracteurs testés	19
Rapport FAT no 471	
– Poids spécifique du foin	29
Impressum	22

Page de couverture:

Economie de temps et d'efforts grâce à une technique raffinée.
(Photo: Zw.)